

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



PAS DE BRUIT / CHAHUT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL/BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES, NON PLIABLES.



VELOS NON PLIABLES

Où s'informer



ALLO Synchrono
04 79 68 73 73

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

> Information

> Réservation TAD et Synchrono ACCESS'

> Règlement des amendes



Agence multimodale Synchrono / SNCF

249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 16h15,
le vendredi de 10h15 à 17h30

> Vente et Information

> Règlement des amendes

> Objets trouvés



E-mail :
info@synchrono-bus.fr



Site internet :
www.synchrono-bus.fr

L'application mobile est disponible !



recherche d'itinéraires

prochains passages en temps réel

informations trafic



Réseaux sociaux
Synchrono BUS

Territoire Mobile

- ▲ MAIRIE AILLON-LE-VIEUX
- La Crochère
- Aillon-Le-Vieux Chef-Lieu
- Montlardier
- ▼ COLLEGE DES BAUGES

LIGNE
SCOLAIRE

1303

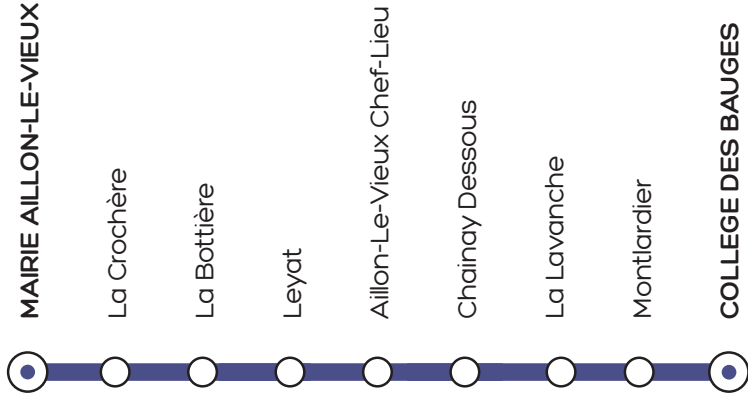


Synchrono BUS

HORAIRES du 2 septembre 2021 au 6 juillet 2022
en période scolaire



L'accès à ce service est réservé aux enfants détenteurs de la contremarque de transport scolaire 2021/2022.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi			
ALLER		lundi	mar, jeu, vend
MAIRIE AILLON-LE-VIEUX		8:35	7:20
LA CROCHERE		8:40	7:25
LA BOTTIÈRE		8:42	7:27
LEYAT		8:43	7:28
AILLON-LE-VIEUX CHEF-LIEU		8:45	7:30
CHAINAY DESSOUS		8:48	7:33
LA LAVANCHE		8:50	7:35
MONTLARDIER		8:53	7:38
COLLEGE DES BAUGES		9:00	7:55
Mercredi			
ALLER			
MAIRIE AILLON-LE-VIEUX		7:20	
LA CROCHERE		7:25	
LA BOTTIÈRE		7:27	
LEYAT		7:28	
AILLON-LE-VIEUX CHEF-LIEU		7:30	
CHAINAY DESSOUS		7:33	
LA LAVANCHE		7:35	
MONTLARDIER		7:38	
COLLEGE DES BAUGES		7:55	

RETOUR

COLLEGE DES BAUGES	17:20
MONTLARDIER	17:26
LA LAVANCHE	17:29
CHAINAY DESSOUS	17:31
AILLON-LE-VIEUX CHEF-LIEU	17:35
LEYAT	17:36
LA BOTTIÈRE	17:37
LA CROCHERE	17:38
MAIRIE AILLON-LE-VIEUX	17:43

RETOUR

COLLEGE DES BAUGES	12:20
MONTLARDIER	12:26
LA LAVANCHE	12:29
CHAINAY DESSOUS	12:31
AILLON-LE-VIEUX CHEF-LIEU	12:35
LEYAT	12:36
LA BOTTIÈRE	12:37
LA CROCHERE	12:38
MAIRIE AILLON-LE-VIEUX	12:43



Pour consulter le règlement d'exploitation des services de transport scolaire, rendez-vous sur synchro-bus.fr